



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2023.04.13

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

Séance du 13 avril 2023

**Compte financier unique 2022 -
Budget lotissement de Goarem an
eol**

L'an 2023 à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

DATE DE CONVOCATION

07 avril 2023

Etaient présents :

Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Françoise MORVAN, Michel CORRE, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Claudine ORVOEN, Stéphane MICHEL, Brigitte DENIEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Haoua LE GALL, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, François THOUROUDE, Tiphaine BOISSON, Guillaume PARANT, Aude BURGER-CUZON, Stéphane LE GALL, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, François CORRE, Damien RIVIER, Xavier LE GALL

Nombre de Conseillers : 33

Nombre de présents : 31

Nombre d'absents : 1

Procurations : 1

Nombre de votants : 31

Etaient absents :

Julie MERCIER, DOMINIQUE CAP

Vote

Ayant voté pour 31

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 0

N'ayant pas pris part au vote 1

Etaient représentés :

Loise QUERE À Sylvain GANGLOFF

Compte financier unique 2022 - Budget lotissement de Goarem an eol

Rapporteur :**Jean-Paul TOLLEC 6ème Adjoint au Maire****Exposé :**

L'article 242 de la loi de finances 2019 a ouvert la possibilité d'expérimenter le Compte Financier Unique, qui « se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents »

Pris connaissance des pièces annexes afférentes au « Budget Lotissement de Goarem an Eol » ;

Pris connaissance de la présentation faite aux membres de la Plénière comme suit :

BUDGET LOTISSEMENT GOAREM AN EOL			
RESULTATS 2022			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
AUTORISATIONS BUDGETAIRES DEPENSES	430 154,44 €	374 261,47 €	804 435,91 €
DEPENSES REALISEES	223 960,27 €	0,00 €	223 960,27 €
TOTAL DEPENSES	223 960,27 €	0,00 €	223 960,27 €
RECETTES REALISEES	0,00 €	187 136,94 €	187 136,94 €
TOTAL RECETTES	0,00 €	187 136,94 €	187 136,94 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	-223 960,27 €	187 136,94 €	-36 823,33 €
RESULTAT DE FONCT. REPORTE 2021 (002)	233 114,91 €		233 114,91 €
RESULTAT D'INVEST. REPORTE 2021 (001)		-187 136,94 €	-187 136,94 €
RESULTAT REEL CUMULE	9 154,64 €	0,00 €	9 154,64 €
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET LOT GOAREM AN EOL			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
AFFECTATION DU RESULTAT 2022	9 154,64 €	0,00 €	9 154,64 €
Résultat réel de l'exercice	-223 960,27 €	187 136,94 €	-36 823,33 €

Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré les membres du Conseil municipal décident :

- D'adopter le Compte Financier Unique 2022 du Budget Lotissement de « Goarem an Eol » susvisé

Projet de délibération soumis à la :

Séance plénière des commissions 2020-2026 du 06 avril 2023

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Affiché le **20/04/2023**

ID : 029-212901896-20230413-2023_04_13-AR


Délibération du Conseil Municipal : Le conseil adopte à l'unanimité

Fait à Plougastel-Daoulas, le 13 avril 2023

**Le Maire,
Dominique CAP**



**Le secrétaire de séance,
Rémy JEZEQUEL**



CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 18 avril 2023

Publié le 19 avril 2023

Présentation du Budget Lotissement de Goadem
Compte financier unique 2022

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Affiché le

ID : 029-212901896-20230420-2023_04_0133-AR

Le compte financier unique 2022 est établi avec une section de fonctionnement excédentaire à hauteur de 9.154,64€ et une section d'investissement à l'équilibre, en résultat cumulé.

- **Section de fonctionnement** :

Résultat de l'exercice 2022 (A)	-223.960,27€
Résultat cumulé à fin 2021 (B)	+233.114,91€
Résultat cumulé à fin 2022 (A+B)	+9.154,64€

Il n'y a eu aucune recette réelle en 2022, tous les lots ayant été vendus. Seules des dépenses de travaux sur les parties communes ne pouvant intervenir qu'après la fin des travaux sur les dernières habitations ont eu lieu.

Ces dépenses concernent du terrassement de chaussée et la prestation de la maîtrise d'œuvre pour un montant total de 41.567,46€.

Et un seul mouvement d'opération d'ordre a également eu lieu pour sortir les stocks finaux de 2021.

- **Section d'investissement** :

Résultat de l'exercice 2022 (A)	+187.136,94€
Résultat cumulé à fin 2021 (B)	-187.136,94€
Résultat cumulé à fin 2022 (A+B)	0,00€

Les mouvements comptables réalisés en section d'investissement portent exclusivement sur la contrepassation de l'écriture de stock établie en section de fonctionnement pour sortir le stock à fin 2021, soit une recette.

La section d'investissement est arrêtée sur un résultat excédentaire pour l'exercice 2022 identique au déficit cumulé à fin 2021, le résultat cumulé à fin 2022 est donc à l'équilibre.